

# CHAFFOIN Louis, parcours de captivité<sup>1</sup>

Claude Vanneste  
Version 1,01  
20/12/2021

## État civil

Louis Léon CHAFFOIN est né le 11 août 1908 à Paris 3<sup>ème</sup>. Son père s'appelait Armand Onésime Chaffoin et sa mère Marie Moreau épouse Chaffoin. Il était chauffeur routier. Il s'est marié à la mairie de Paris le 9 septembre 1933 avec Marie Louise Devalériola, née le 18 mai 1908 à Hordain (Nord). Les époux demeuraient au 10 allée de Meudon à Clamart (Seine).

## Situation militaire

Louis Léon CHAFFOIN était soldat de 2<sup>ème</sup> classe au 23<sup>ème</sup> Régiment d'artillerie coloniale (R.A.C.). Il a été recruté avec le matricule 4111 au régiment de Seine, 3<sup>ème</sup> Bureau.

## Captivité

Il est fait prisonnier le 24 juin 1940<sup>2</sup> à St Dié (Vosges). Il est passé à la caserne Erbé de Strasbourg à une date non précisée. Il a été transféré le 30 juillet 1940 au Stalag V B à Villingen<sup>3</sup> et immatriculé n° 7490<sup>4</sup>.

Examiné par un médecin qui diagnostique un phlegmon de la peau le 18 septembre 1940<sup>5</sup>, le prisonnier est admis à l'hôpital militaire de Freiburg le 26 septembre<sup>6</sup>. Son séjour à l'hôpital daté du 11 novembre 1940 est attesté par un document allemand<sup>7</sup>.

Sa fiche de prisonnier rédigée en France évoque la Meldung 144, mais elle n'a pas été fournie lors de la consultation. Il est difficile de clarifier son parcours entre Strasbourg, Freiburg et le passage au V B. Le fichier allemand qui enregistrait tous les prisonniers du Stalag contenait tous les renseignements sur les lieux de détention fréquentés par le prisonnier. Exceptionnellement, la carte personnelle (Personalkarte) de Louis Chaffoin issue de ce fichier a pu être consultée à Caen.

On y apprend que le prisonnier est affecté à divers kommandos de travail, et qu'il est mis aux arrêts au camp central du Stalag V B du 15 décembre 1941 au 28 janvier 1942. La cause de cette punition n'est pas précisée. Le prisonnier retourne travailler dans divers détachements, puis il est recherché à partir du 14 juillet 1942. Il est repris le 21 septembre. Il est admis à l'infirmerie de Villingen du 30 septembre au 3 novembre, puis il est mis aux arrêts jusqu'au 10.

Il quitte le Stalag V B le 9 janvier 1943<sup>8</sup> ; il est envoyé d'abord au Stalag V A à Ludwigsburg<sup>9</sup>, c'est de là que le convoi de prisonniers est formé avant la déportation vers la Pologne, Stalag 325. La date d'arrivée à Rawa-Ruska n'est pas connue précisément.

---

1 D'après le dossier AC 21 P 40956 et la fiche de prisonnier archivés au SHD-Caen.

2 Il a été capturé deux jours après la signature de la Convention d'armistice.

3 Villingen, dans le Bade-Wurtemberg, est située à une centaine de kilomètres au sud-est de Strasbourg.

4 Meldung 94 du Stalag V B éditée en septembre 1940, liste de 248 nouveaux prisonniers.

5 Fiche de prisonnier.

6 La date du 26 août ajoutée sans commentaires sur la fiche de prisonnier est incohérente.

7 Personalkarte. Ce type de document est rarement archivé au SHD-Caen ; c'était la fiche rédigée par les Allemands sur chaque prisonnier ; tout le parcours, y compris dans les kommandos, s'y trouve retracé. Voir document en annexe.

8 Meldung 417 du Stalag V B éditée le 15 janvier 1943. La date officiellement indiquée pour le transfert au Stalag 325 est le 9 janvier 1943, mais ça ne veut pas dire que c'est la date de l'arrivée en Pologne.

9 Personalkarte : le transfert au Stalag V A est daté du 4 mars 1943, date incohérente avec le reste du parcours.

Il est alors affecté à différents kommandos : Zloczow à partir du 23 janvier, citadelle de Lemberg à partir du 28 août et Stryj<sup>10</sup> à partir du 16 novembre. Là, il a été pris en flagrant délit de vol de vêtements militaires allemands. Il est jugé par un tribunal militaire à Lemberg le 9 décembre 1943 et condamné à une peine de six semaines d'incarcération dans la prison de Graudenz<sup>11</sup> qui dépend de l'autorité de la Wehrmacht<sup>12</sup>. Le prisonnier est incarcéré à Graudenz, rattaché au Stalag XX B, du 16 décembre 1943 au 29 janvier 1944<sup>13</sup>.

Louis Chaffoin reste au Stalag XX B après sa peine de prison. Il est affecté au détachement de travail de Bischofsberg le 7 mars 1944. Le 16 octobre, il aurait eu un accident à Dantzig avec un tramway<sup>14</sup>. Il est hospitalisé le jour suivant à l'hôpital militaire de Dantzig où une fracture du crâne est diagnostiquée. Il subit une amputation de l'avant-bras droit et serait mort des suites de ses blessures le 27 octobre 1944. Il a été inhumé le 31 octobre 1944 au cimetière de la garnison de Dantzig champ 17<sup>15</sup>. Il a été ré inhumé au cimetière national de Gdansk (Pologne) section B rang VIII tombe 363.

## Après Guerre

Louis Chaffoin a été déclaré mort pour la France le 6 février 1947. Aucune demande de pécule ou de titre d'Interné Résistant n'a été adressée par la famille.

---

10 Respectivement Zolotchiv, Lviv et Strij en Ukraine aujourd'hui.

11 Graudenz (aujourd'hui Grudziadz en Pologne) se trouve au sud de Dantzig, aujourd'hui Gdansk port polonais de la mer Baltique.

12 Meldung 1262 du Stalag XX B éditée le 16 décembre 1943.

13 Personalkarte.

14 Renseignements de source allemande, aucun témoignage de prisonnier français ne le confirme.

15 En allemand Feld 17, peut-être zone du cimetière.